Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

« Pour la fraternité, contre le racisme et l'antisémitisme, contre la haine anti-LGBT+ »



La préfète de Vaucluse, Violaine Démaret, en partenariat avec la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT (DILCRAH) lance un appel à projet local.

Cet appel à projet local cherche à soutenir et à encourager les initiatives de la société civile engagée contre les haines et les préjugés racistes, antisémites ou LGBTphobes, avec des actions d'éducation, de prévention, de formation, d'aide aux victimes ou d'organisation d'évènements luttant contre ces préjugés. Ces projets devront être mis en œuvre dans le courant de l'année 2023.

Cette année, l'appel à projet est élargi au critère d'appartenance, ou de non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée. Les associations type loi 1901, les établissements culturels et les établissements scolaires et universitaires, constitués de professionnels et/ou de bénévoles, peuvent participer.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Appliqués au niveau local, les projets présentés devront s'inscrire dans les objectifs des plans nationaux de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2022-2023.

Les projets éligibles devront répondre aux priorités suivantes :

- La promotion de la fraternité, l'engagement citoyen, la lutte contre les préjugés et les stéréotypes racistes, antisémites et LGBTphobes, les actions à destination des jeunes, sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire ;
- L'évaluation quantitative du racisme, de l'antisémitisme, de la haine anti-LGBT ainsi que leurs conséquences sur les victimes ;
- La production de ressources et de discours alternatifs en ligne ainsi que le développement du signalement des discours de haine sur Internet ;
- L'éducation à l'information et aux médias, la prévention des actes et de la réitération/récidive, la sensibilisation des partenaires sociaux et des acteurs du monde du travail, l'aide aux victimes ainsi que les actions de communication et l'organisation d'évènements contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ ;
- La valorisation des lieux d'histoire et de mémoire, y compris de mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions ;
- L'accompagnement et la formation des acteurs de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et/ou la haine anti-LGBT ;
- Les actions menées par les centres LGBT+ (hors coûts de fonctionnement) ;
- Le développement de stages de citoyenneté et mesures de responsabilisation notamment en partenariat avec les lieux de mémoire et d'Histoire ;
- L'accompagnement des victimes de racisme, d'antisémitisme et/ou de haine anti-LGBT+, et la collecte de données qualitatives notamment à partir de la parole des victimes ;
- La participation à la semaine d'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme en mars 2023 ;
- La participation aux évènements qui se dérouleront autour de journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie du 17 mai et des marches des fiertés LGBT+.
- La sélection des candidatures sera réalisée localement par les services de l'Etat compétent et désignés par la préfète.

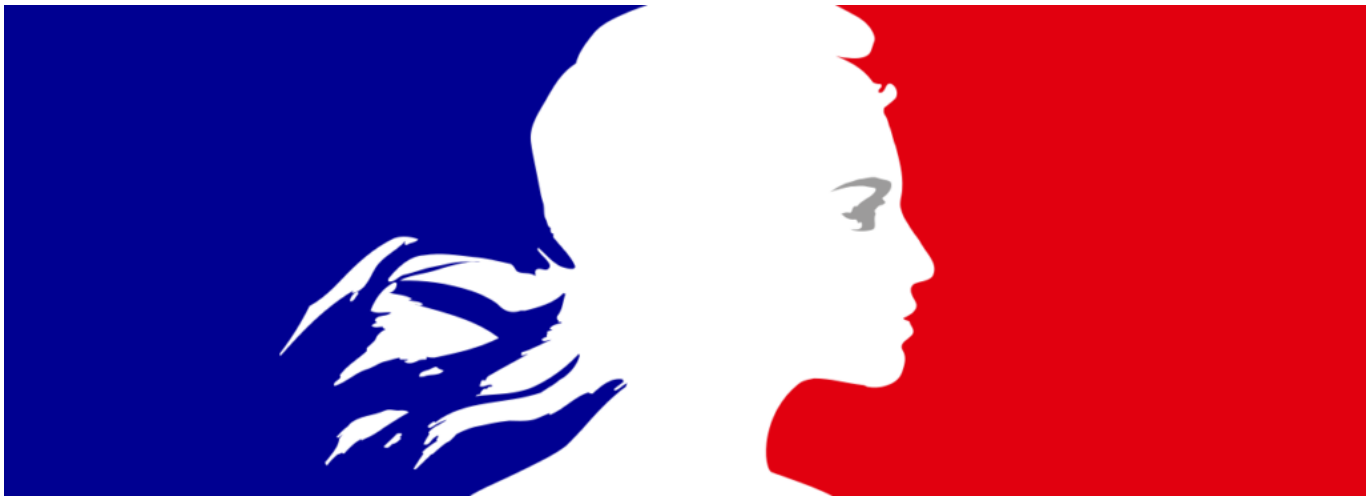
Les structures ayant été sélectionnées devront mettre en œuvre leur projet dans le courant de l'année 2023. Elles devront s'engager à respecter les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et le principe de laïcité par la signature du contrat d'engagement républicain.

L'appel à projet ainsi que le formulaire CERFA sont téléchargeables ici.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Projet de révision du plan de prévention des risques d'inondation de la Durance : une concertation avec la population est organisée



Une concertation avec la population sur le projet de révision du plan de prévention du risque d'inondation se tiendra vendredi 21 octobre à 18h, à l'espace George Jouvin, Pertuis. Cette réunion lancera la phase de concertation du public qui se déroulera du 21 octobre au 25 novembre.

La préfète de Vaucluse, Violaine Démaret, organise une concertation avec la population sur le projet de révision du plan de prévention du risque d'inondation (PPRI) de la Durance pour la commune de Pertuis. Cette révision fait suite aux travaux réalisés sur le système d'endiguement de Pertuis par la métropole Aix-Marseille-Provence, qui ont permis de rehausser le niveau de protection, aujourd'hui garanti pour une crue d'occurrence centennale.

Afin de présenter aux populations concernées le projet de PPRI, d'en faciliter la compréhension et de leur permettre de participer de manière éclairée à la phase de concertation, une réunion publique se tiendra en présence des services de la direction départementale des territoires (DDT) en charge de la conduite de la procédure, le : **Vendredi 21 octobre à 18h, à l'espace George Jouvin, rue Henri Silvy, Pertuis.**

Cette réunion lancera officiellement la phase de concertation du public qui se déroulera du 21 octobre au 25 novembre.

Tout au long de cette phase de concertation, les documents constitutifs du projet de PPRI, le rapport

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

d'évaluation environnementale, ainsi qu'une messagerie électronique dédiée, seront disponibles sur le site internet de la préfecture de Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr. La messagerie électronique permettra à chacun de questionner l'administration, notamment sur la situation de sa propriété et sur les règles qui s'y appliqueront au titre du risque d'inondation.

Un exemplaire papier des documents constitutifs du projet de PPRI et des éléments méthodologiques utiles à leur compréhension seront également mis à la disposition du public à la direction de l'urbanisme de la mairie de Pertuis (impasse Jules Séguin). Un registre permettra d'y recueillir les éventuelles observations.

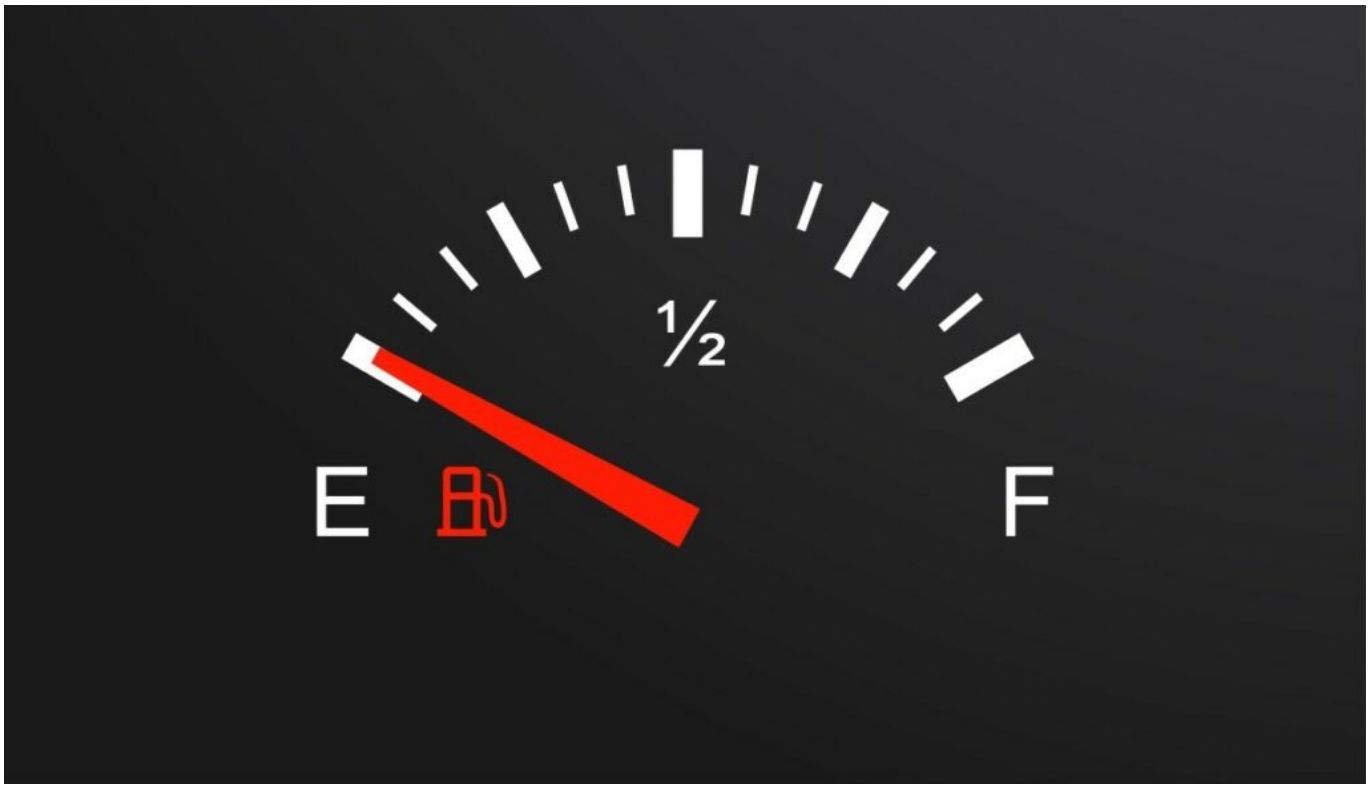
Réunion publique le vendredi 21 octobre à 18h, à l'espace George Jouvin (salle des fêtes), rue Henri Silvy, Pertuis.

J.R.

Carburant : une huitième enseigne rejoint les stations-service proposant une file dédiée aux véhicules prioritaires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



La préfecture de Vaucluse annonce qu'une huitième enseigne rejoint les stations-service proposant une file dédiée aux professionnels prioritaires. Il s'agit de l'enseigne Casino Carburants d'Orange.

A compter d'aujourd'hui, jeudi 13 octobre, l'enseigne Casino Carburants d'Orange, située rue des blanchisseurs dans le quartier de l'argensol, propose une file dédiée aux professionnels prioritaires.

Dans le contexte des difficultés d'approvisionnement en carburant que le Vaucluse traverse depuis quelques jours, la mobilisation de cette enseigne permet de compléter le maillage départemental.

Ainsi, huit stations composent désormais le dispositif, ouvert de 9h30 à 13h30 :

- Auchan Mistral 7 – route de Marseille – Avignon.
- Auchan Le Pontet – route de Carpentras – Le Pontet.
- Auchan Cavaillon – 28 avenue Des Taillades – Cavaillon.
- Total – 428 Boulevard Segura – La Tour d'Aigues.
- Leclerc Auzon Ventoux – boulevard Alfred Naquet – Bollène.
- Leclerc – route de Saint-Paul-Trois-Châteaux – Bollène.
- Ecomarché – quartier de Mougne, route de Saint-Trinit – Sault.
- Casino Carburants – quartier de l'Argensol, rue des Blanchisseurs – Orange.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

La préfète remercie l'ensemble des professionnels mobilisés en faveur de l'intérêt général et salue les comportements adoptés et les initiatives développées par la population afin de réduire leur consommation de carburant.

J.R.

Carburant : la préfecture de Vaucluse met en place un ravitaillement pour les véhicules prioritaires



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Depuis quelques jours, des difficultés d'approvisionnement en carburants des stations-service du département de Vaucluse sont apparues en raison de mouvements sociaux.

« S'il ne s'agit pas d'une situation de pénurie, mais bien de difficultés de distribution », précise la préfecture de Vaucluse, un arrêté préfectoral a toutefois été édicté vendredi dernier afin d'encadrer la distribution de carburant dans le département.

Compte tenu de la situation actuellement observée dans le département, Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse a décidé de mettre en place à compter de demain, mardi 11 octobre, tous les matins de 9h30 à 13h30, un dispositif permettant à six stations-services préalablement identifiées de réserver des files dédiées aux véhicules des services prioritaires (voir liste en fin d'article).

Ce dispositif de priorisation, basé sur un maillage territorial qui se veut le plus équilibré possible compte tenu des difficultés d'approvisionnement rencontrées, concerne les stations-service suivantes :

• Auchan Mistral 7 – Route de Marseille à Avignon,
• Auchan Le Pontet – Route de Carpentras au Pontet,
• Auchan Cavaillon – 28 avenue des Taillades à Cavaillon,
• Total – 428 Boulevard Segura à la Tour d''Aigues,
• Leclerc Auzon Ventoux – Boulevard Alfred Naquet à Carpentras,
• Leclerc – Route de Saint-Paul-Trois-Châteaux à Bollène.

Appel au civisme
« Faire des stocks, c'est créer la pénurie », explique Violaine Démaret qui appelle également la population au civisme et à la responsabilité de chacun en préconisant un comportement citoyen afin d'assurer la satisfaction des besoins de tous.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

LISTE DES SERVICES PRIORITAIRES

mardi 11 octobre 2022

Catégorie	Services prioritaires
ORDRE PUBLIC	• Police nationale
	• Gendarmerie nationale
	• Police municipale
	• Douanes
SÉCURITÉ CIVILE ET SECOURS	• Service de déminage
	• SDIS • Associations agréées de sécurité civile
	• SAMU – SMUR • Ambulances privées • Véhicules sanitaires légers
SANTÉ PUBLIQUE ET SOINS	• Médecins libéraux et hospitaliers • Infirmiers pour soins à domicile ou en milieu hospitalier • Sage-femmes • Kinésithérapeutes • Transporteurs sanitaires
	• Transporteurs de sang ou de produits sanguins • Transporteurs d'oxygène • Distributeurs d'eau
	• Transporteurs de produits pharmaceutiques
JUSTICE	• Palais de justice (magistrats et greffiers)
	• Centre pénitentiaire
TRANSPORT	• Transports scolaires
	• Transport de personnes handicapées • Transport collectif de voyageurs
ÉCONOMIE	• Transport de fonds
INFRASTRUCTURES	• Véhicules d'entretien des routes • Véhicules de dépannage routier • Véhicules d'entretien du réseau SNCF
ADMINISTRATION	• Préfecture et sous-préfectures
POMPES FUNÈBRES	• Véhicules de transport des corps
SALUBRITÉ PUBLIQUE	• Véhicules d'enlèvement des ordures ménagères
AUTRES SERVICES PUBLICS	• Électricité • Gaz • Service des Eaux / Assainissement • Opérateurs de télécommunication

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

L.G.

Restriction de la vente de carburant en Vaucluse



Suite aux difficultés d'approvisionnement des stations-service du département de Vaucluse en produits

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

pétroliers et carburants liées aux actuels mouvements sociaux sont apparues depuis quelques jours, la préfecture de Vaucluse vient de limiter la vente de carburants dans le département à compter du samedi 8 octobre 2022 à partir de 00h00 jusqu'au mardi 11 octobre 2022.

Afin de permettre au plus grand nombre d'automobilistes de se ravitailler, et d'éviter des phénomènes d'achats préventifs, préjudiciables au bon fonctionnement des stations-service, l'arrêté préfectoral 2022/10-07 prévoit que sur l'ensemble du département de Vaucluse, la vente et l'achat de carburant (essence,
gazole, éthanol, GPL) sont limités à :

- pour les véhicules de particuliers d'un PTAC inférieur à 3,5 tonnes : 30 litres avec une livraison minimale de 5 litres ;
- pour les véhicules d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes : 120 litres.
 Cette limitation ne concerne pas les véhicules des services publics ou entreprises assurant une mission de service public.
 • La vente et l'achat de carburants (essence, gazole, éthanol, GPL) dans des récipients transportables manuellement sont interdits (notamment jerricans et bidons) sur l'ensemble du département de Vaucluse ;
 • Les détaillants, gérants et exploitants des stations-service prennent les dispositions nécessaires pour faire respecter ces dispositions et affichent sur leurs pompes l'arrêté afin d'en informer les usagers.

« Faire des stocks, c'est créer la pénurie, rappelle les services de la préfecture. La préfète de Vaucluse en appelle donc au civisme et à la responsabilité de chacun et préconise un comportement citoyen pour assurer la satisfaction des besoins de tous. »

L.G.

Vaucluse : Vigilance orange pour la pluie,les orages et les inondations et vigilance crue jaune pour l'Aygues et l'Ouvèze

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Les services de Météo-France ont placé le département de Vaucluse en vigilance météorologique orange pour risques de pluie-inondation et d'orages jusqu'à demain matin.

Au regard des prévisions, le service de prévision des crues Grand Delta a activé ce jour à 10h le niveau de vigilance crue jaune sur l'Ouvèze et l'Aygues. En fin de journée et nuit prochaine, une ligne pluvio-orageuse, circulant d'Ouest en Est, touchera le Vaucluse. Les cellules orageuses mobiles s'accompagneront d'une importante activité électrique, par endroits de grêle et de rafales pouvant atteindre 80 à 100 km/h. Des vents supérieurs à 100km/h pourront localement être enregistrés. De fortes intensités sous orages sont attendues, donnant par endroits 30 à 40 mm en peu de temps, occasionnant alors un risque de ruissellement et d'inondation. Une accalmie est attendue en fin de nuit.

Une vague pluvio-orageuse

Cette vague pluvio-orageuse risque d'affecter les cours d'eau placés en vigilance jaune ainsi que leurs affluents non surveillés. Les niveaux de débordement dommageable ne devraient pas être atteints mais l'élévation rapide des niveaux d'eau pourraient perturber les activités saisonnières et/ou exposées. Malgré les incertitudes relatives à l'ampleur de l'évènement prévu, une vigilance particulière s'impose.

Les règles de prudence générale doivent être observées et les conseils de comportement respectés

Eloignez-vous des arbres et des cours d'eau ; Abritez-vous dans un bâtiment en dur ; Evitez de vous déplacer ; Protégez les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ; Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Vigilance
Soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable. Conformez-vous à la signalisation routière.

Informez-vous régulièrement
de l'évolution de la situation en écoutant les médias locaux sur France Bleu Vaucluse 100.4 FM)et en consultant les sites Internet de vigilance : http://vigilance.meteofrance.com / www.vigicrues.gouv.fr
MH

Département de Vaucluse, Fusion actée pour le Bailleur social Vallis Habitat avec la coopérative Grand Delta Habitat



Hier 6 septembre, le Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat Vallis Habitat a officiellement approuvé le projet de fusion par absorption au profit de la coopérative d'intérêt collectif (Scic) Grand Delta Habitat avec 15 voix pour, 10 voix contre et 2 abstentions. Le projet de rapprochement est fixé au 31 décembre 2022. La fusion des deux opérateurs –Vallis habitat 16 000 logements- conduira Grand Delta Habitat -22 000 logements- à gérer 38 000 logements

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

dont 30 000 ancrés sur le seul territoire de Vaucluse armé d'environ 700 salariés.

Réponse le 7 octobre

C'est une première étape de faite avant que le Département de Vaucluse n'acte officiellement la fusion lors de son assemblée plénière départementale du 7 octobre prochain et après l'assentiment de la préfète de Vaucluse. Deux délibérations auront lieu : la fusion de Vallis habitat avec Grand Delta Habitat et la création de 158 postes de fonctionnaires au Département pour répondre aux 158 fonctionnaires en poste actuellement chez Vallis Habitat qui souhaiteraient être mis à disposition des collectivités vauclusiennes.

Une nécessaire opération

L'opération, réfléchie et voulue par le Département, dont la présidente, Dominique Santoni, aurait dès les premiers mois de sa mandature sollicité Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat, pour faire le point sur le logement social. Objectif ? Rationaliser le logement social, réhabiliter un parc vieillissant, répondre aux demandes des maires pour des habitants dont plus de 76% sont éligibles au logement social.



Points de force et faiblesse

Par ailleurs, la fusion fortifie GDH face à la Loi Elan 2 (La Loi Elan a été votée en octobre 2018, la Loi Elan 2 devrait sortir) qui préconise le regroupement des bailleurs sociaux à hauteur de 30 000 logements. Mais ça ne s'arrête pas là. La RE 2020 (ex règlementation thermique- Règlementation environnementale) et le diagnostic de performance énergétique modifient considérablement le paysage locatif. En effet, dès 2025 les logements les plus énergivores (classés G) seront interdits à la location. Dès 2028, ce sera au tour des biens classés F d'être interdits, et enfin aux logements classés E d'ici 2034. Alors si les toutes dernières années, la gestion de Vallis habitat s'est fondamentalement améliorée, son

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

patrimoine très ancien et ses plus de 3% de logements vacants devront être rapidement pris en charge par GDH, ainsi que lors des opérations déjà en cours telles qu'avec l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine), le NPRNRU (Nouveau programme national de rénovation urbaine) le NPNTQAD (Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés), Cœur de ville et autre 'Petite ville de demain (Relance des territoires).

Secteurs public et privé, une autre vision du logement ?
Cependant les syndicats de salariés, FO, CFDT et CGT ainsi que certains élus vauclusiens dénoncent la disparition du service public, s'inquiètent de l'augmentation des loyers pour les résidents actuels, et des maires craignent de perdre la main, notamment lors des commissions d'attribution. Enfin les salariés de Vallis Habitat appréhendent un changement de poste et de statut.

La réponse de Grand Delta Habitat
«Chaque collaborateur de Vallis Habitat trouvera sa place dans la nouvelle structure, annonce GDH. Les fonctionnaires territoriaux disposeront de la possibilité d'un détachement, d'une mise à disposition, d'une contractualisation à durée indéterminée, choix qui lui appartiendra individuellement. L'entreprise devenue plus importante offrira également plus d'opportunités de nouvelles missions et de rémunérations.»



Pas de perte de rémunération
la plus importante coopérative de France continue spécifiant que « L'alignement des conventions collectives aura un effet positif entre autres sur l'intéressement –l'enveloppe distribuée chez GDH est le double que celle de Vallis Habitat et la prime de vacances (+ 1000€ chez GDH par rapport à VH). Enfin, les négociations se déroulant avec les représentants du personnel dans un délai de 15 mois maximum, chaque salarié conserve ses conditions de rémunération précédente. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Le Département garde la main
Suite à la fusion, le Département de Vaucluse détiendra 36% du capital devenant le second actionnaire après Action logement.

Les chiffres une fois la fusion entérinée ?
219M€ d'investissement, 205M€ de chiffre d'affaires, 90 000 personnes logées, 38 000 logements dans 85 communes vauclusiennes, 8 000 lots en gestion de copropriété, 700 collaborateurs, 10 agences de proximité et 4% de logements vacants.

Dans le détail ?
Vallis Habitat gère environ 16 000 logements soit 46% du patrimoine HLM de Vaucluse aidé en cela par 308 salariés dont 158 fonctionnaires. L'Office public de l'habitat avait absorbé en décembre 2018 l'Office public de l'Habitat Grand Avignon résidences, alors bailleur social de la Ville d'Avignon. Le problème ? L'OPH d'Avignon et Vallis Habitat –ex-Mistral habitat, bailleur du Département- possèdent des patrimoines anciens qui nécessitent d'importantes rénovations, voire des démolitions afin de remodeler les quartiers en privilégiant circulations et végétalisation en pied d'immeubles.



DR Réinventer le logement social

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Les dirigeants
Les dirigeants de Vallis Habitat sont Corinne Testud-Robert la présidente –vice-présidente au Conseil départemental pour les communes du canton : Grillon, Richerenches, Valréas et Visan-, présidente de la commission Habitat, élue depuis 2015- et Lucas Beaujolin le directeur général, ancien directeur commercial chez Grand Delta Habitat.

Les agences de proximité
Vallis Habitat possède 9 agences de proximité et antennes dont deux à Avignon 'Grand Sud-Est' à la Trillade et à 'Monclar' et les autres 'Grand Avignon' au Pontet ; Cavaillon ; Monteux, Orange et trois antennes à Apt, Pertuis et Carpentras. Certaines devraient, à l'avenir disparaître au profit des agences existantes de GDH cependant deux nouvelles agences seront bientôt créées pour 'Apt-Luberon et Bollène Nord-Vaucluse garantissant l'emploi de 28 équivalents temps-plein.



DR

Les chiffres
En 2021 le budget d'investissement de Vallis Habitat se montait à 90M€ et devait livrer 148 logements à Cheval-Blanc, Caumont-sur-Durance, Jonquerettes, Le Thor, Villelaure, Saint-Saturnin-les-Avignon, Villeneuve-les-Avignon et Les Angles. En 2020, 129 logements avaient été livrés et 379 réhabilités. En 2021, 122 projets de constructions avaient été actés ainsi que la réhabilitation de 93 logements. L'autofinancement HLM de Vallis Habitat était de 5,831M€ pour un résultat net de 2,484M€ et un chiffre d'affaires de 74,623M€.

En 2020
Le bailleur social comptait un peu plus de 16 000 logements en Vaucluse, dans le Gard, les Bouches-du-Rhône au cœur de 80 communes et 465 résidences dont 13 603 logements collectifs et 2 425 logements individuels. 8 717 logements sont situés en zone QPV (Quartier prioritaires de la politique de la ville, bas revenus des habitants) et 857 foyers-logements. Vallis habitat accueille 37 448 locataires soit 6,7% de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

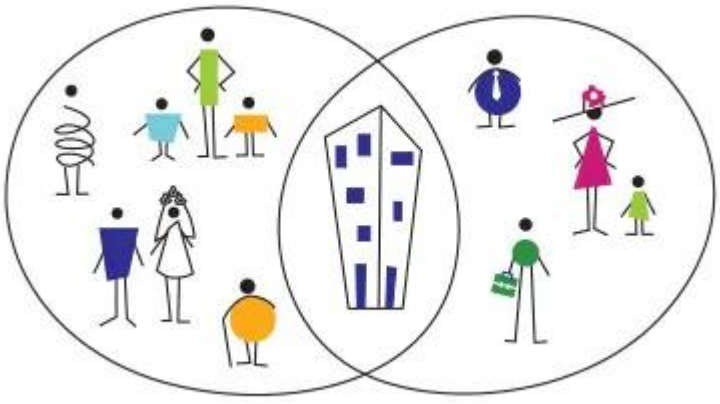
Ecrit par le 7 novembre 2026

population Vauclusienne.



DR

Les démolitions actées en 2020
49 logements devaient être démolis à Cavaillon à la résidence du docteur Ayme, 114 à Orange pour la résidence l'Aygues et 30 logements à la Reine Jeanne à Avignon.
Ensemble, Vallis Habitat et Grand Delta habitat prévoient, chaque année de réhabiliter 4 000 logements, d'en attribuer 2 700 lors de Caléol (Commission d'attribution des logements et d'examen d'occupation des logements), de construire 500 logements, d'en vendre 120, d'aménager 50 lots et de continuer à gérer des syndics.



DR

Enfin, parce que ce sont eux qui ont voté -ou non- la fusion, voici pour mémoire, les 27 membres du Conseil d'Administration qui ont présidé au changement de paradigme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

15 représentants désignés par le Conseil départemental de Vaucluse
Corinne Testud-Robert (Présidente), Elisabeth Amoros (Vice-Présidente),Thierry Lagneau, Myriam Silem, Fabrice Martinez-Tocabens, Marie Thomas de Maleville.

Dont 9 représentants Personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques ou en matière d'affaires sociales :
Patrick Courtecuise, Joël Granier, Virginie Issautier, Dominique Riberi, Lara Villiano, Anne-Priscille Bazelaire

Et dont 3 ont la qualité d'élu d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de coopération intercommunale du ressort de compétence de l'Office, autre que le Département :
Elhadji Ndiour, élu de la commune d'Apt, Michel Terrisse, maire d'Althen-des-Paluds et Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues.

Deux membres désignés par le Conseil départemental de Vaucluse en qualité de représentants des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées
Benoit Filist et Isabelle Gineste

Un membre désigné par la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse
Daniel Planelles.

Un membre désigné par l'Union départementale des Associations Familiales de Vaucluse
Marie-Thérèse Nemrod-Bonnal

Un membre désigné par les associés des collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction de Vaucluse
Etienne Ferracci

2 membres des organisations syndicales de salariés les plus représentatives de Vaucluse
Jean-Luc Bonnal (FO) et Denis Blancs (CGT)

Cinq représentants des locataires
Françoise Jacob (AFOC), Mohammed Lhayni (CGL 84), Daniel Krempf (CLCV 84), Laurence Cermolacce-Boissier (CNL 84) et Labbadia Rund (CNL 84).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



DR

Bernard Roudil nommé sous-préfet de Carpentras

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



Par décret publié au Journal officiel de la République française, Bernard Roudil vient d'être nommé sous-préfet de Carpentras. Il a donc succédé hier, le mardi 16 août, à Didier François, qui avait été nommé en 2017.

Originaire d'Alès, dans le Gard, Bernard Roudil est diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence et de l'École nationale d'administration (ENA). Il débute sa carrière en 1988 en tant qu'administrateur civil de 2ème classe affecté au Ministère de l'Intérieur puis il est nommé sous-préfet de 2ème classe, directeur du cabinet du préfet de la région Poitou-Charentes, préfet de la Vienne. Il enchaîne alors plusieurs nominations en tant que sous-préfet, secrétaire général ou encore administrateur civil. En 2013, il a été nommé sous-préfet de Nyons, dans la Drôme, puis sous-préfet de Tournon-sur-Rhône, dans l'Ardèche, en 2017.

Hier, Bernard Roudil a été nommé sous préfet de Carpentras. Ce n'est pas la première fois qu'il exerce dans le département de Vaucluse puisqu'il a été secrétaire général de la préfecture de Vaucluse et chargé de mission pour la politique de la ville auprès du préfet de Vaucluse en 1995.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Vaucluse, Alerte sécheresse & restriction d'eau



Dans son dernier communiqué, la Préfecture de Vaucluse indique que la sécheresse continue de s'aggraver dans le département. Six bassins sont placés au plus haut niveau de restriction de l'usage de l'eau. Le Préfet de Vaucluse place trois nouveaux bassins en situation de crise : les Sorgues, le Calavon et le Sud-Ouest du Mont Ventoux.

Le mois de juillet le plus chaud depuis 1947
Depuis le début de l'année, le département de Vaucluse subit un manque important de précipitations et des températures exceptionnelles. Le mois de juillet 2022 confirme cette tendance avec seulement 3 mm de pluie et des températures supérieures de plus de 4°C aux normales, faisant de ce mois le plus chaud depuis 1947.

Un mois d'août toujours aussi chaud
En ce début du mois d'août, l'absence de pluie et la poursuite des épisodes de canicule n'ont fait qu'aggraver une situation déjà très préoccupante. L'ensemble des ressources souterraines est à la baisse

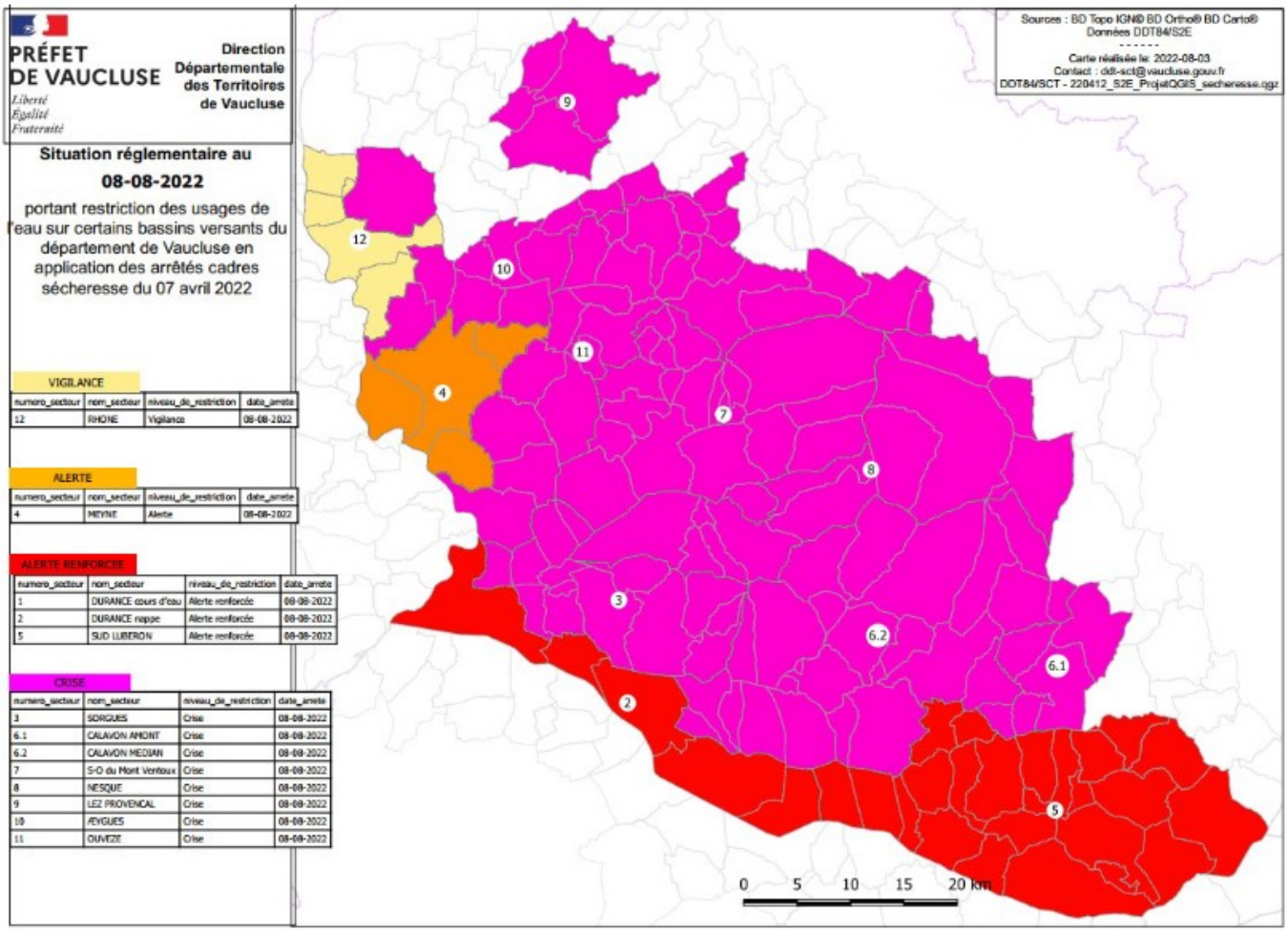
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

et les débits des cours d'eau sont caractéristiques d'un étiage sévère avec une généralisation des tronçons à sec.

Restriction de l'usage de l'eau

En conséquence, le préfet de Vaucluse, sur la base de l'avis favorable exprimé par le comité Ressources en eau du 25 juillet 2022, a décidé de renforcer les mesures de restriction de l'usage de l'eau en plaçant en situation de crise les bassins des Sorgues, du Calavon et du Sud-Ouest du Mont Ventoux.



DR

Les bassins placés en situation de crise

Sont placés en situation de Crise : les bassins du Lez Provençal-Lauzon, de l'Ægues, de l'Ouvèze, de la Nesque, des Sorgues, du Calavon et du Sud-Ouest du Mont
Ventoux ; sont placés en situation d'alerte renforcée : les bassins de la Durance et du Sud- Luberon ; est placé en situation d'alerte : le bassin de Meyne ; en situation de vigilance : le bassin du Rhône. Les mesures de limitation ou de restriction de l'usage de l'eau en situation de vigilance, d'alerte, d'alerte renforcée ou de crise sont définies dans l'annexe 1 de l'arrêté interpréfectoral du 7 avril 2022

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

consultable ici.

Quelles sont les mesures de restrictions ?

Les particuliers (indépendamment de l'origine de l'eau)
Interdiction d'arroser les pelouses, massifs fleuris et jardins potagers ; de remplir et de remettre à niveau les piscines ; de laver les véhicules chez les particuliers et dans les stations de lavage professionnelles sauf impératif sanitaire.

Les collectivités publiques (indépendamment de l'origine de l'eau)
Interdiction d'arroser les pelouses, les espaces verts et les ronds-points ; d'arroser les stades et les espaces sportifs ; de laver à l'eau, les voiries, terrasses et façades ; Fermeture des fontaines sauf celles fonctionnant en circuit fermé.

Les entreprises
Interdiction de laver à l'eau, les voiries, terrasses et façades ; d'arroser les golfs, y compris les greens entre 8h et 20h ; Application des mesures de restriction d'eau prévues dans les arrêtés préfectoraux d'autorisation des installations classées protections de l'environnement (ICPE) ; En cas de nécessité, l'interdiction de prélever peut être décidée par le préfet.



DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026

Les exploitants agricoles
Interdiction d'alimenter les canaux gravitaires sauf pour les prélèvements collectifs réalisés à partir de la Durance ; l'irrigation des cultures est interdite même par des systèmes d'irrigation localisée (goutte à goutte, micro-aspersion, par exemple) excepté pour l'irrigation des cultures suivantes de 19 h à 9 h : semences, horticulture, maraîchage, cultures légumières, pépinières agricoles, jeunes plants de moins de 1 an pour les cultures pérennes.

Face à la situation qui s'aggrave
Face à cette situation qui s'aggrave et aux fortes chaleurs actuelles, chacun : résident, touriste, industriel, collectivité, exploitant agricole, est appelé à respecter les mesures de restriction actuellement en vigueur, à réduire de manière volontaire sa consommation en eau quelle que soit son origine et à se tenir informé des évolutions prochaines en matière de restriction.

Contrôles renforcés
Afin de s'assurer du respect des mesures de restriction, les contrôles effectués par les services de l'État et déjà en vigueur depuis plusieurs semaines, seront renforcés. Ils concerneront tous les usagers, professionnels et particuliers. Tout contrevenant aux restrictions prévues par les arrêtés préfectoraux sécheresse s'expose à une contravention de 5 classe jusqu'à 1 500 € d'amende.
www.vaucluse.gouv.fr & http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 7 novembre 2026



DR